

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 889

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Bazin

-----

**ARTICLE 12 QUINQUIES**

I. – À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« Les II et »

le mot :

« Le ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa 5, substituer aux mots :

« sont abrogés »

les mots :

« est abrogé ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de correction d'une erreur matérielle.